



ECLOSION

172 chemin de Mendi Alde
64240 HASPARREN



Dossier enfant

Année 2025-2026

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Classe :

RESPONSABLES LEGAUX

Père ou autre :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Téléphone WhatsApp :

Mère ou autre :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Téléphone WhatsApp :

DOCUMENTS A JOINDRE AU DOSSIER

- Certificat médical (pour première inscription)
- Formulaire de santé
- Photo identité (pour première inscription)
- Règlement signé
- Autorisation signée
- Cours souhaités

ATTENTION LES DOSSIERS RENDU NON COMPLET, NE SERONT PAS
PRIS EN COMPTE.

LES COURS COMMENCERONT A PARTIR DU 15 SEPTEMBRE 2025

ECLOSION

172 chemin de Mendi Alde
64240 HASPARREN

COURS SOUHAITE

Coche les activités souhaitées

Groupe	Tarifs	X
Eveil 2020-2021 Mardi 17h00-17h45	140€/an	
Eveil initiation 2018-2021 Samedi 11h00-11h45	140€/an	
Modern'jazz initiation 2018-2019 Lundi 17h00-18h00	160€/an	
Modern'jazz 1 2016-2017 Lundi 18h00-19h15	190€/an	
Modern'jazz 2 2014-2015 Mercredi 15h00-16h15	190€/an	
Modern'jazz 3 2012-2013 Mercredi 16h15-17h30	190/an	
Modern'jazz éclosion 2009-2011 Mardi 17h45-19h00	190€/an	
Modern' jazz ados/adultes à partir de 2008 Samedi 09h00-11h00	270€/an	
Street jazz 2010-2014 Mercredi 17h30-18h30	160€/an	
Hip hop 2015-2019 Jeudi 18h30-19h30	160€/an	
Cirque artistique 2015-2019 Mercredi 10h30-11h30	200€/an	
Cerceau aérien à partir 2014 Jeudi 17h30-18h30	200€/an	
Petit pas classique 2022-2023 Samedi 10h00-10h45	160€/an	
Eveil/initiation classique 2018-2021 Samedi 10h45-11h30	160€/an	
Classique ½ 2014-2017 Samedi 11h30-12h30	180€/an	

ECLOSION

172 chemin de Mendi Alde
64240 HASPARREN

Possibilité de paiement en 3 fois. Paiement par chèque, CB, ou virement.

Réduction de 30€ sur l'adhésion par adhérent à chaque cours supplémentaire.

A ce dossier, il faudra ajouter un chèque de 24€ au libellé « danse éclosion » pour la fédération française de danse (FFD).



ECLOSION

172 chemin de Mendi Alde
64240 HASPARREN

AUTORISATION PARENTALE (POUR MINEURS)

Je soussigne(e)

Autorise mon enfant

A participer aux activités de l'association éclosion.

Signature du parent ou tuteur :

Fais-le :



ECLOSION

172 chemin de Mendi Alde
64240 HASPARREN

AUTORISATIONS

Droit à l'image :

Je soussigne(e)

Autorise que mon enfant

Soit filme ou pris en photo pendant les cours ou spectacles.

Soins médicaux :

Je soussigne(e)

Autorise l'association éclosion, à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer les soins médicaux requis pour mon enfant

En cas d'urgence médicale lors des activités organisées par l'association.

Cette autorisation inclut, sans s'y limiter, les points suivants :

1.consultation médicale : permettre aux responsables de l'association d'emmener l'enfant chez un médecin, à l'hôpital ou toute autre structure de soins appropriée.

2.traitement médical : autoriser les professionnels de santé à administrer tous les traitements médicaux, interventions chirurgicales ou autres soins juges nécessaires par un médecin.

Antécédents médicaux pertinents :(merci de préciser toute condition médicale, allergie, traitement en cours, etc.)

ECLOSION

172 chemin de Mendi Alde
64240 HASPARREN

Personne à contacter en cas d'urgence :

Nom :

Lien de parenté :

Numéro de téléphone :

Médecin traitant :

Nom :

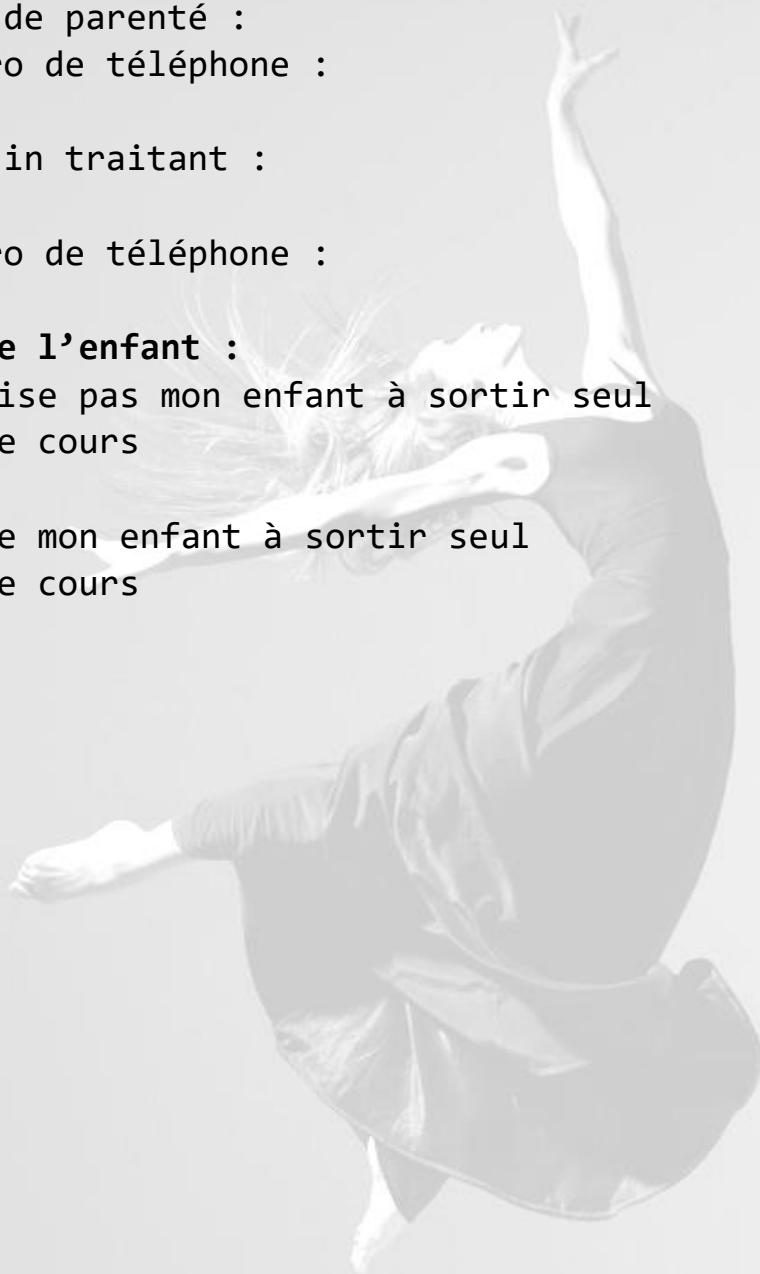
Numéro de téléphone :

Sorti de l'enfant :

N'autorise pas mon enfant à sortir seul
après le cours

☐

Autorise mon enfant à sortir seul
Après le cours

☐

ECLOSION

172 chemin de Mendi Alde

64240 HASPARREN

REGLEMENT INTERIEUR DE L'ASSOCIATION ECLOSION

Article 1 : objet

L'association éclosion a pour objet la promotion et la pratique de la danse sous toutes ses formes. Elle organise des cours, des stages, des spectacles, et toute autre activité liée à la danse.

Article 2 : adhésion

Toute personne souhaitant adhérer à l'association doit remplir un formulaire d'adhésion et s'acquitter de la cotisation annuelle. L'adhésion est valable pour une année scolaire et est renouvelable chaque année.

Article 3 : cotisation

Le montant de la cotisation annuelle doit être réglé à l'inscription. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de départ anticipé ou d'exclusion.

Article 4 : fonctionnement des cours

Les cours de danse sont organisés selon un planning défini en début d'année. Les adhérents doivent respecter les horaires et les règles de discipline des cours. En cas d'absence, il est demandé de prévenir le professeur à l'avance.

Article 5 : tenue

Une tenue appropriée est exigée pour la participation aux cours (vêtements confortables et adaptés à la pratique de la danse). Les bijoux et accessoires susceptibles de causer des blessures sont interdits.

Article 6 : comportement

Les adhérents doivent respecter les autres membres, les professeurs, et le matériel mis à disposition. Tout comportement jugé inapproprié ou dangereux peut entraîner des sanctions, allant de l'avertissement à l'exclusion de l'association.

Article 7 : sécurité

L'association s'engage à assurer la sécurité de ses membres dans la mesure du possible. Les adhérents doivent signaler toute blessure ou problème de santé susceptible d'affecter leur participation aux activités.

Article 8 : modification du règlement intérieur

ECLOSION

172 chemin de Mendi Alde
64240 HASPARREN

Le règlement intérieur peut être modifié par le conseil d'administration, après consultation des membres de l'association. Les modifications sont communiquées aux adhérents par voie d'affichage ou par courriel.

Article 9 : responsabilité

L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'effets personnels dans les locaux utilisés pour les activités. Les adhérents sont responsables de leurs affaires personnelles.

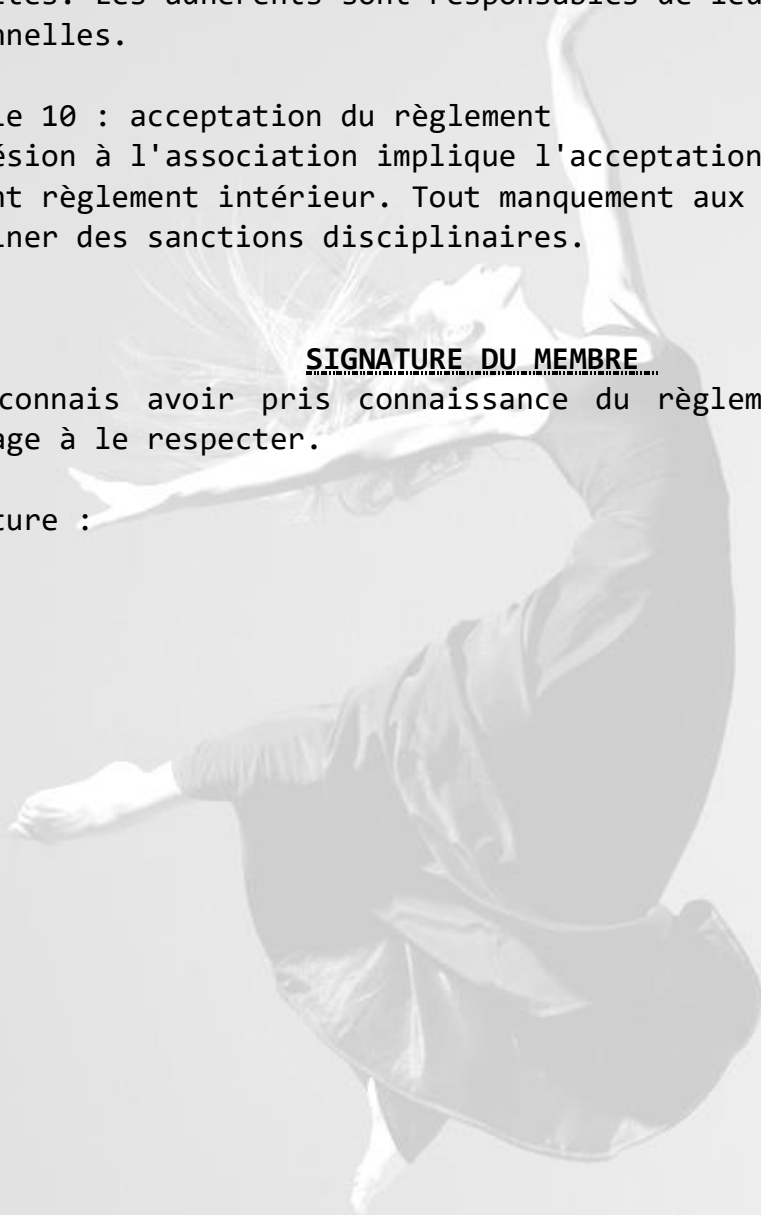
Article 10 : acceptation du règlement

L'adhésion à l'association implique l'acceptation sans réserve du présent règlement intérieur. Tout manquement aux règles peut entraîner des sanctions disciplinaires.

SIGNATURE DU MEMBRE

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter.

Signature :



ECLOSION

172 chemin de Mendi Alde
64240 HASPARREN



Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	☐	☐
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	☐	☐
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	☐	☐
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	☐	☐
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐

**NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.*

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement atteste, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.